Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS Diététique - E4 Économie et Gestion

Session 2018 • Code sujet : **DIECOG** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **L’analyse des états de synthèse** (7 questions) — **Page 3**
2. **La structure juridique de l’entreprise** (2 questions) — **Page 7**
3. **L’analyse d’un marché** (3 questions) — **Page 9**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtsdietetique.fr/assets/annales/bts-dietetique/E4 - Présentation et soutenance de mémoire/2018/BTS Diététique - E4 - Présentation et soutenance de mémoire - Session 2018 - 1-Sujet.pdf

1. L’analyse des états de synthèse

SAINES SAVEURS est une PME agroalimentaire dont le bilan au 31 décembre 2017 et les comptes de résultat de 2015 à 2017 sont fournis. Le candidat analyse ses indicateurs, ses soldes de gestion et son équilibre financier afin d’évaluer la situation de l’entreprise.

Question 1.1. Calculer les indicateurs demandés dans l’annexe A pour les années 2015 à 2017 : chiffre d’affaires, taux de variation du chiffre d’affaires, résultat, taux de variation du résultat, charges de personnel et taux de variation de ces charges. Arrondir les résultats à deux décimales.

Le chiffre d’affaires est le montant net indiqué dans le compte de résultat. Pour chaque indicateur de variation, le calcul est : $(valeur\ de\ l’année - valeur\ de\ l’année\ précédente)/valeur\ de\ l’année\ précédente \times 100$. La colonne 2015 ne comporte pas de taux, car aucune donnée pour 2014 n’est fournie. Les montants du tableau sont en euros et les pourcentages sont arrondis à deux décimales, conformément à la consigne.

Indicateur	2017	2016	2015
Chiffre d’affaires	467 970	269 888	166 980
Taux de variation du chiffre d’affaires	73,39 %	61,63 %	Sans objet
Résultat	37 460	22 308	22 550
Taux de variation du résultat	67,92 %	-1,07 %	Sans objet
Charges de personnel	225 870	120 340	44 220
Taux de variation des charges de personnel	87,69 %	172,14 %	Sans objet

Annexe A complétée

	2017	2016	2015
Chiffre d’affaires	467 970	269 888	166 980
Taux de variation du chiffre d’affaires	73,39 %	61,63 %	-
Résultat	37 460	22 308	22 550
Taux de variation du résultat	67,92 %	-1,07 %	
Charges de personnel	225 870	120 340	44 220
Taux de variation des charges de personnel	87,69 %	172,14 %	-

Remarque : les résultats seront arrondis à 2 décimales

Base nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Annexe A complétée : chiffre d’affaires, résultats, charges de personnel et taux annuels de variation arrondis à deux décimales.

Question 1.2. **Justifier par le calcul la valeur nette comptable des immobilisations corporelles au 31 décembre 2017, puis expliquer la signification de la colonne « Amortissements/Dépréciations » du bilan.**

La valeur nette comptable est égale à la valeur brute diminuée des amortissements et dépréciations cumulés : $128670 - 8790 = 119880$. Elle correspond à la valeur comptable restant à l'actif au 31 décembre 2017, et non nécessairement à la valeur de revente du bien.

La colonne « Amortissements/Dépréciations » regroupe les pertes de valeur cumulées depuis l'acquisition. L'amortissement constate notamment l'usure ou l'obsolescence d'une immobilisation ; la dépréciation traduit une perte de valeur estimée. Ces montants réduisent la valeur brute pour déterminer la valeur nette présentée au bilan.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Valeur nette comptable des immobilisations corporelles au 31/12/2017 : 119 880 €.

Question 1.3. **Déterminer le montant dû par les clients au 31 décembre 2017.**

Dans le bilan au 31 décembre 2017, la ligne « Créances client » présente un montant brut de 14 560 € et un montant net identique. Aucun amortissement ni aucune dépréciation n'est porté sur cette ligne. Le montant net inscrit à l'actif représente donc la créance restant à recouvrer auprès des clients à cette date. Il s'agit du montant dû à l'entreprise, et non d'une somme déjà encaissée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Montant dû par les clients au 31/12/2017 : 14 560 €.

Question 1.4. **Expliquer la variation des charges de personnel depuis deux ans.**

Les charges de personnel passent de 44 220 € en 2015 à 120 340 € en 2016, puis à 225 870 € en 2017. Elles augmentent donc de 172,14 % entre 2015 et 2016, puis de 87,69 % entre 2016 et 2017, soit 410,79 % sur les deux années. La progression s'explique surtout par le développement de l'entreprise : son effectif a triplé en trois ans et atteint neuf personnes, dont trois à temps partiel. L'accroissement de l'activité accompagne cette hausse des charges.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les charges de personnel ont augmenté de 410,79 % en deux ans, notamment parce que l'effectif a triplé et que l'activité s'est développée.

Question 1.5. Compléter le tableau des soldes intermédiaires de gestion de l'annexe B, à rendre avec la copie.

Il n'y a ni ventes de marchandises ni production immobilisée en 2017. La production de l'exercice additionne la production vendue et la production stockée. La consommation de tiers regroupe les achats de matières premières corrigés de leur variation de stock et les services extérieurs. La variation négative de stock de matières premières diminue ici les consommations. Les totaux et soldes à reporter dans l'annexe sont les suivants :

Solde intermédiaire	Calcul	Montant
Marge commerciale	Pas d'activité de négoce	0 €
Production de l'exercice	467 970 + 2 650	470 620 €
Consommation en provenance de tiers	187 410 - 1 430 + 10 760	196 740 €
Valeur ajoutée	470 620 - 196 740	273 880 €
Total charges avant EBE	2 980 + 225 870	228 850 €
Excédent brut d'exploitation	273 880 - 228 850	45 030 €

Annexe B complétée

Produits (colonne 1)		Charges (colonne 2)		Soldes intermédiaires de gestion (colonne 1 - colonne 2)	
Ventes de marchandises	0	Coût d'achat des marchandises vendues	0	Marge commerciale	0
Production vendue	467 970				
Production stockée	2 650	stockage de production			0
Production immobilisée	0				
Total	470 620	Total	0	Production de l'exercice	470 620
Production de l'exercice					
Marge commerciale					
Total	470 620 0	mation de l'exercice en provenance de tiers		Valeur ajoutée	
Valeur ajoutée	470 620	axes et versements assimilés	196 740		273 880
Subventions d'exploitation	273 880 0	de personnel	2 980	Excédent brut d'exploitation	
Total	273 880	Total	225 870 228 850	insuffisance brute xploitation)	45 030

✓ RÉPONSE À RETENIR

Production de l'exercice : 470 620 €. Valeur ajoutée : 273 880 €. Excédent brut d'exploitation : 45 030 €.

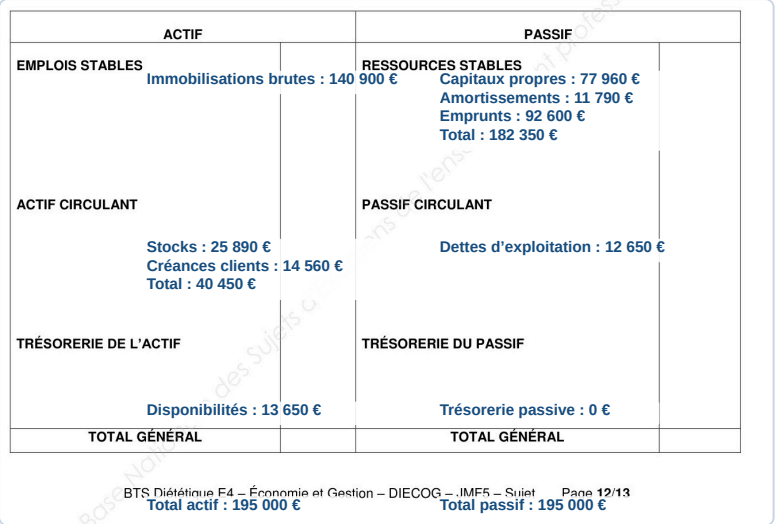
Question 1.6. Établir le bilan fonctionnel en complétant l'annexe C, à rendre avec la copie. Calculer le fonds de roulement net global et le besoin en fonds de roulement, puis en déduire la trésorerie nette.

Le bilan fonctionnel retient les immobilisations pour leur valeur brute. Les ressources stables comprennent les capitaux propres, les amortissements et dépréciations, ainsi que les emprunts. Les stocks et créances clients forment l'actif circulant d'exploitation ; les dettes d'exploitation constituent le passif circulant. Les disponibilités sont la trésorerie active. Aucun concours bancaire n'apparaît au bilan, donc la trésorerie passive est nulle.

Le FRNG est égal aux ressources stables moins les emplois stables. Le BFR correspond à l'actif circulant d'exploitation moins le passif circulant. La trésorerie nette se vérifie par les deux calculs : FRNG moins BFR, ou trésorerie active moins trésorerie passive.

Rubrique	Actif	Passif
Stable	Emplois stables : 140 900 €	Ressources stables : 182 350 €
Exploitation	Stocks et créances : 40 450 €	Dettes d'exploitation : 12 650 €
Trésorerie	Disponibilités : 13 650 €	Trésorerie passive : 0 €
Total général	195 000 €	195 000 €

Annexe C complétée



> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> FRNG : 41 450 €. BFR : 27 800 €. Trésorerie nette : 13 650 €.

Question 1.7. Commenter la situation financière générale de l'entreprise.

La situation est globalement favorable : l'activité progresse fortement, l'entreprise réalise un bénéfice de 37 460 € et son excédent brut d'exploitation est positif, à 45 030 €. Le fonds de roulement couvre le besoin en fonds de roulement ; la trésorerie nette de 13 650 € confirme un équilibre financier à court terme.

La vigilance reste nécessaire. Les charges de personnel ont fortement augmenté et les emprunts, à 92 600 €, dépassent les capitaux propres de 77 960 €. L'entreprise est rentable, mais devra maîtriser son endettement et financer prudemment la croissance de son activité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Entreprise rentable et équilibrée à court terme, avec une trésorerie positive. La hausse des charges de personnel et le niveau d'endettement appellent à la vigilance.

2. La structure juridique de l’entreprise

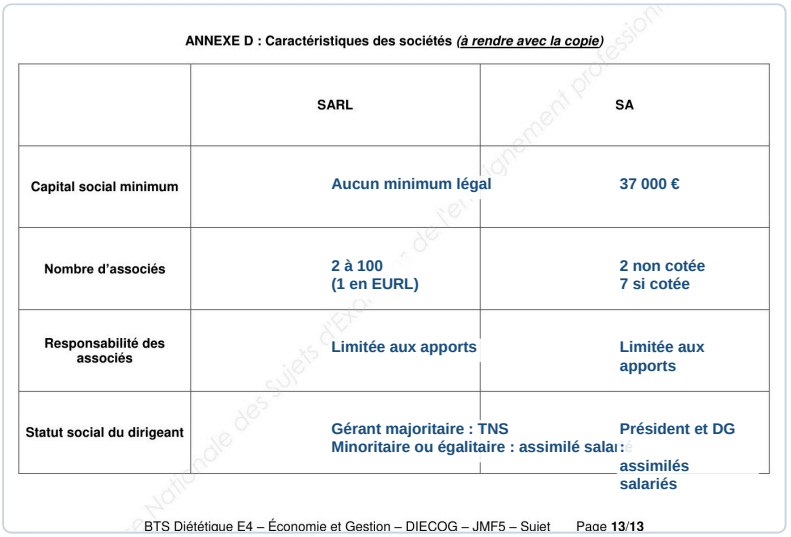
Dominique LUCAULT, associé unique d’une EURL, cherche des associés prêts à investir et à participer à la gestion de SAINES SAVEURS. Il hésite entre la SARL et la SA et veut protéger ses intérêts tout en conservant une certaine souplesse de fonctionnement.

Question 2.1. Présenter sous forme de tableau, dans l’annexe D à rendre avec la copie, les principales caractéristiques de la SARL et de la SA : capital social minimum, nombre d’associés, responsabilité des associés et statut social du dirigeant.

Caractéristique	SARL	SA
Capital social minimum	Aucun minimum légal	37 000 €
Nombre d’associés	2 à 100 (1 en EURL)	2 si non cotée, 7 si cotée
Responsabilité des associés	Limitée aux apports	Limitée aux apports
Statut social du dirigeant	Gérant majoritaire : travailleur non salarié. Gérant minoritaire ou égalitaire : assimilé salarié	Président et directeur général : assimilés salariés

La SARL peut accueillir de nouveaux associés dans la limite de 100, tandis que la SA exige au moins deux associés et un capital de 37 000 €. Dans les deux formes, la responsabilité est limitée aux apports, sauf notamment en cas de caution personnelle. Le régime social du gérant de SARL dépend de sa participation au capital ; les dirigeants concernés de SA sont assimilés salariés.

Annexe D complétée



ANNEXE D : Caractéristiques des sociétés (*à rendre avec la copie*)

	SARL	SA
Capital social minimum	Aucun minimum légal	37 000 €
Nombre d'associés	2 à 100 (1 en EURL)	2 non cotée 7 si cotée
Responsabilité des associés	Limitée aux apports	Limitée aux apports
Statut social du dirigeant	Gérant majoritaire : TNS Minoritaire ou égalitaire : assimilé salar	Président et DG assimilés salariés

Reproduction des Sujets d'Examen - de l'enseignement professionnel

✓ RÉPONSE À RETENIR

SARL : aucun capital minimum, 2 à 100 associés, responsabilité limitée aux apports. SA : capital minimum de 37 000 €, au moins 2 associés non cotés ou 7 si cotée.

Question 2.2. Proposer la forme juridique qui semble la mieux adaptée aux besoins de Dominique LUCAULT et justifier le choix.

La SARL est la forme la mieux adaptée aux priorités de Dominique. Elle permet l'entrée de nouveaux associés qui peuvent participer à la gestion, tout en limitant en principe leur responsabilité à leurs apports. Son organisation autour d'un ou plusieurs gérants est plus souple que celle de la SA. Elle convient ainsi à une PME qui cherche des investisseurs associés à la direction sans adopter le fonctionnement plus encadré de la SA.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Choisir la SARL : elle associe les investisseurs à la gestion, protège les associés à hauteur de leurs apports et offre une organisation souple adaptée à la PME.

3. L’analyse d’un marché

SAINES SAVEURS souhaite développer des plats, pains et pâtisseries sans gluten, souvent sans lactose, destinés notamment aux hôpitaux privés et aux maisons de retraite. Les annexes présentent les motivations des consommateurs et la progression, la diversification et la concurrence sur le marché du sans gluten et des produits sans allergène.

Question 3.1. À partir des annexes 3 et 4 et de vos connaissances, caractériser les motivations et les freins qui agissent sur les décisions d’achat des consommateurs de produits sans gluten et sans allergène.

Les décisions d’achat associent santé, confort et plaisir. Elles dépendent aussi de la facilité à trouver des produits sûrs et agréables.

- **Motivations :** éviter les effets de l’intolérance ou de l’allergie, respecter un régime nécessaire à vie, rechercher du confort ou suivre une tendance. Les consommateurs souhaitent aussi retrouver le plaisir gustatif et partager les repas sans être marginalisés.
- **Freins :** prix parfois élevé, choix ou disponibilité limités, goût ou texture décevants. La crainte d’une contamination croisée et le doute sur la fiabilité des mentions peuvent également décourager l’achat.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Santé, confort et plaisir motivent l’achat ; prix, disponibilité, goût et sécurité perçue peuvent le freiner.

Question 3.2. Analyser l’évolution de l’offre sur le marché des produits sans gluten et sans allergène.

Évolution de l’offre	Éléments des annexes
Croissance	Marché en hausse de 30 % par an et multiplié par trois de 2009 à 2012 ; ventes en grande surface à +9 % en 2016, soit 215 M€.
Diversification	Produits céréaliers, charcuteries, plats cuisinés, produits sans lactose.
Acteurs et circuits	Industriels, marques de distributeurs, spécialistes rachetés ; grandes surfaces et restauration.

L’offre s’élargit pour répondre aux personnes intolérantes, mais aussi à une nouvelle clientèle non allergique. Les fabricants multiplient les références et travaillent la qualité gustative. La restauration collective et commerciale devient un débouché supplémentaire, notamment pour les hôpitaux et les établissements de soins. L’arrivée de nouveaux entrants et le développement des marques de distributeurs intensifient la concurrence, tandis que certains groupes se développent par acquisition de spécialistes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le marché croît fortement ; l’offre se diversifie et gagne de nouveaux circuits, tandis que la concurrence s’intensifie.

Question 3.3. Définir la notion de positionnement et identifier le positionnement choisi par SAINES SAVEURS à partir du slogan « Vivre une expérience culinaire savoureuse ».

Le **positionnement** désigne la place distinctive qu'une entreprise veut donner à son offre dans l'esprit des clients, par rapport aux offres concurrentes.

SAINES SAVEURS mise sur le **plaisir gustatif sans gluten** : proposer des plats, pains et pâtisseries savoureux, dont le client ne distingue pas le goût des versions classiques. L'entreprise associe cette promesse à une offre souvent sans lactose, destinée notamment aux hôpitaux et maisons de retraite. Elle veut ainsi faciliter les repas collectifs et éviter que les personnes intolérantes soient mises à l'écart.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Positionnement : une cuisine sans gluten savoureuse, proche des produits classiques et adaptée aux repas collectifs.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E4 Économie et Gestion du BTS Diététique, session 2018, porte le code DIECOG, dure trois heures et a un coefficient 2. Autour de SAINES SAVEURS et de son projet sans gluten et sans allergène, elle évalue l'analyse comptable et financière, les choix de structure juridique et l'étude des motivations des consommateurs et de l'évolution du marché.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La valeur nette comptable d'une immobilisation correspond à sa valeur brute diminuée des amortissements et dépréciations.
- Le FRNG est égal aux ressources stables moins les emplois stables ; la trésorerie nette est égale au FRNG moins le BFR.
- La production de l'exercice regroupe la production vendue, stockée et immobilisée ; la valeur ajoutée déduit les consommations en provenance de tiers.
- Le taux de variation se calcule ainsi : (valeur d'arrivée - valeur de départ) / valeur de départ × 100.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer les valeurs brutes, les amortissements ou dépréciations et les valeurs nettes du bilan.
- Indiquer les années comparées pour les taux de variation et arrondir les résultats à deux décimales.
- Classer les postes du bilan fonctionnel avant de calculer le FRNG, le BFR et la trésorerie nette.
- Justifier le choix entre SARL et SA en lien avec les critères de l'annexe et les besoins du dirigeant.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer un taux de variation entre deux exercices ?

Soustrayez la valeur de départ de la valeur d'arrivée, divisez l'écart par la valeur de départ, puis multipliez par 100. Comparez chaque année à l'année précédente lorsque le tableau le demande et arrondissez à deux décimales.

Q : Comment déduire la trésorerie nette du bilan fonctionnel ?

Calculez le FRNG en retranchant les emplois stables des ressources stables. Déterminez le BFR à partir de l'actif circulant et du passif circulant hors trésorerie, puis calculez la trésorerie nette : FRNG moins BFR.

Q : Le sujet impose-t-il une répartition précise des trois heures ?

Aucune répartition du temps n'est imposée. Prévoyez du temps pour les calculs comptables et les annexes à rendre, puis pour les parties juridique et commerciale, en gardant quelques minutes pour vérifier les réponses.

Q : Quels éléments faut-il comparer pour choisir entre SARL et SA ?

L'annexe demande de comparer le capital social minimum, le nombre d'associés, leur responsabilité et le statut social du dirigeant. La proposition doit ensuite être justifiée selon la protection recherchée et la souplesse de fonctionnement.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtsdietetique.fr/assets/annales/bts-dietetique/E4 - Présentation et soutenance de mémoire/2018/BTS Diététique - E4 - Présentation et soutenance de mémoire - Session 2018 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Diététique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.